

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **27 (1980)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Communiqué de l'Office central
de la défense

Cours technique du service vétérinaire coordonné

Un nouveau cours technique consacré au service vétérinaire coordonné a été organisé en décembre dernier à Fribourg sous la direction du mandataire du Conseil fédéral, le brigadier Gisiger. Une quarantaine de responsables de la coordination des mesures de défense au niveau cantonal (vétérinaires cantonaux, responsables cantonaux pour la préparation de la défense, chefs d'états-majors cantonaux de conduite, etc.) et une vingtaine d'officiers vétérinaires de différents états-majors de notre armée furent ainsi réunis.

Ce cours a fait ressortir les mesures préparatoires qui doivent être prises dans ce domaine pour être à même de maîtriser une situation extraordinaire.

Il a en outre fait ressortir l'impérieuse nécessité d'une coordination et d'une collaboration étroite entre les différents partenaires civils et militaires.

Le service vétérinaire coordonné – comme les autres services coordonnés – a pour but l'engagement rationnel des moyens afin de satisfaire au mieux l'ensemble des besoins dans les différents cas stratégiques. Il convient dès lors d'engager de manière concertée le personnel, le matériel et les installations des partenaires civils et militaires du service vétérinaire au profit de la population civile et de l'armée. Cela implique une préparation aussi poussée que possible en temps de paix déjà.

Les partenaires appelés à réaliser le service vétérinaire coordonné sont notamment les organes vétérinaires de la Confédération, des cantons et des communes, le service vétérinaire de l'armée, la section chimie et produits pharmaceutiques de l'Office fédéral de la défense économique (Office de guerre de l'industrie et du travail), ainsi que diverses organisations privées. De plus, des contacts étroits sont nécessaires avec les organes concernés, notamment dans le domaine de la santé publique, de la

protection AC, de l'agriculture et de la défense économique.

Les organes chargés de la planification et de la réalisation du service vétérinaire coordonné au niveau fédéral, cantonal et communal doivent assumer les tâches suivantes afin de garantir une solution rationnelle dans tous les cas stratégiques:

- coordination et conduite du service vétérinaire à tous les niveaux
- instruction et engagement de l'ensemble du personnel du service vétérinaire coordonné
- lutte contre les épizooties, y compris la destruction non dommageable des cadavres d'animaux
- contrôle des viandes
- protection des animaux de rente contre les effets des armes AC ainsi que traitement des animaux atteints
- approvisionnement en matériel vétérinaire (produits pharmaceutiques et moyens de désinfection inclus)
- traitement des animaux de rente malades ou blessés

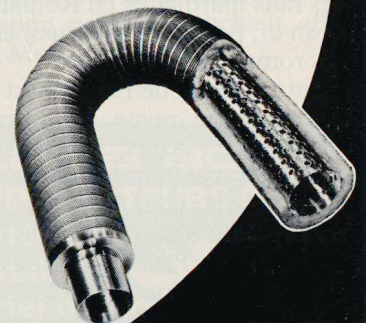
A l'aide de plusieurs cas-modèles, les tâches susmentionnées ont été exercées pendant ce cours. Riches de précieuses expériences, les participants ont émis le vœu que cette instruction soit renouvelée périodiquement.

Schläuche und Rohrleitungen

Lüftungs-, Klima-, Entstaubungs- schläuche und flexible Rohre

erleichtern die Montage-Arbeiten

- **VACUFLEX** – PVC-Schlauch mit Drahtspirale, für Lüftung, Staub u. Kabelschutz, 10-500 mm ø
- **FLEXAFIT** – leichter, hochflexibler Schlauch für Temperaturen von -70 bis 250° C
- **OHLERFLEXROHRE** – flexible Aluminium-Lüftungsrohre
- **FIS-SPÄNE «ATOMFLEX»** – für Sägemehl-, Holzspäne- und Staubabsaugung
- **Schalldämpfer** – zu Be- und Entlüftungsleitungen in Spitälern, Altersheimen, Wohn- und Bürogebäuden
- **AIRPLAST** – PVC-Schlauch für feste und gasförmige Medien, 20-500 mm ø



Über 50 Jahre Erfahrung mit Schläuchen und Rohrleitungen
– wir sind echte Spezialisten



Angst+Pfister
Partner in vielen Teilen

8052 Zürich · Thurgauerstrasse 66
Telefon 01 50 20 20
1219 Genève-Le Lignon
52-54, route du Bois-des-Frères
Téléphone 022 96 42 11